# Fourrages séchés: organisation commune des marchés OCM

1995/0073(CNS) - 27/03/1995 - Document de base législatif

Suite à l'adhésion de l'Autriche, de la Finlande et de la Suède à l'Union européenne, il est proposé de déterminer leurs quantités nationales garanties (QNG) de fourrages séchés, conformément à la fixation effectuée pour les autres Etats membres, et d'adapter en conséquence les quantités maximales garanties (QMG) pour la Communauté. Il est institué, pour chaque campagne de commercialisation, une QMG de 4 412 400 tonnes de fourrages déshydratés répartie entre les Etats membres. Pour les trois nouveaux Etats membres, la QNG est la suivante : - Autriche : 4 400 tonnes - Finlande : 3 000 tonnes - Suède : 11 000 tonnes En ce qui concerne les fourrages séchés au soleil, la QMG est de 443 500 tonnes repartie entre la Grèce, l'Espagne, la France, l'Italie et le Portugal.